



AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain **Conseil Municipal** qui se tiendra le :

Lundi 8 février 2021 à 19h30

Salle du Conseil Municipal

Hôtel de Ville - 66 rue de la Mare aux Carats
78180 Montigny-le-Bretonneux

En vue de ce Conseil Municipal, merci de bien vouloir cocher la case « convocation judiciaire ou administrative » sur l'attestation de déplacement, et de vous munir de votre carte d'élu.

En application de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 :

- **Le quorum est abaissé à un tiers,**
- **Chaque membre du Conseil Municipal peut être porteur de deux pouvoirs.**

Selon l'ordre du jour suivant :

- DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE
- POUVOIRS
- INSCRIPTION DES QUESTIONS ORALES
- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020
- ETAT ANNUEL 2020 DES INDEMNITES DES ELUS

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

1. Convention de cession des immobilisations (*M. Boussard*),
2. Convention de mise à disposition à titre gracieux de véhicules entre la commune de Montigny-le-Bretonneux et la régie personnalisée SPIC « La Ferme du Manet » (*M. Boussard*),
3. Rapport sur l'égalité Femmes/ Hommes – Année 2019 (*Monsieur le Maire*),

RELATIONS HUMAINES

4. Organisation des cycles de travail annualisés pour les agents animateurs de la vie scolaire (*Monsieur le Maire*),
5. Actualisation du tableau des effectifs (*Monsieur le Maire*),

FINANCES

6. Débat d'orientations budgétaires pour le Budget primitif 2021 (*Mme Bastoni*),
7. Biens meubles de faible valeur 2021 (*Mme Bastoni*),
8. Modalités de remboursement saison 2020-2021 – cours de Zumba (*Mme Bastoni*),

9. Avenant n°1 – Convention du Territoire Saint-Quentin-en-Yvelines-Plan Yvelinois d’amorce à la Rénovation Urbaine (*Mme Bastoni*),
10. Avance de trésorerie de la Ville au SPIC Ferme du Manet – **Mise à jour du 4 février 2021**

SERVICES TECHNIQUES

11. Convention entre la région Île-de-France et la Ville de Montigny-le-Bretonneux concernant l’adhésion à la centrale d’achat régionale – Abrogation de la délibération n°088/2020 du Conseil Municipal du 6 juillet 2020 (*M. Bruneel*),

COMMANDE PUBLIQUE

12. Avenant n°6 au contrat de délégation de service public « exploitation et gestion des différents marchés d’approvisionnement de la ville » (*Mme Bastoni*),

VIE SCOLAIRE

13. Pôle sciences : convention de prestation auprès des écoles extérieures (*M. Le Dorze*),
14. Versement d’un forfait communal aux établissements privés sous contrat d’association (*M. Le Dorze*),

ACTION SOCIALE

15. Rapport d’activité du Centre Communal d’action Sociale (*Mme Abhay*).

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie d’agréer, cher(e) collègue, l’expression de mes meilleures salutations.

Montigny-le-Bretonneux, le 4 février 2021